Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

Band: 1 (1907-1908)

Heft: 6

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tireligion, de la grève générale, etc., en dépit de tous les règlements qui le défendent. Toutes ces questions sont intimement liées à l'affranchissement du prolétariat. Ne pas vouloir en discuter, fût-ce par pudeur déplacée, par peur des patrons ou par respect de maîtres quelconques, signifie avoir peu de confiance en soi-même. Il faut que nous en parlions.

Pour cela, pas besoin d'orateurs de grande envergure. Dans chaque groupement, il existe bien un ou deux camarades qui, en s'aidant de brochures qui coûtent au plus vingt-cinq centimes, peuvent faire des causeries sur les sujets énumérés plus haut. C'est même ce moyen qui est le plus rationnel, car, en parlant le langage des simples, on est certain d'être compris par eux.

Et lorsque le syndicat sera ainsi une véritable école, alors l'émotion des despotes Peter-Kohler, Vautier et autres philanthropes affameurs deviendra de l'épouvante, car ils auront compris que la fin de leur règne atroce est proche et que bientôt se lèvera l'aube de la justice et de la vraie fraternité.

En attendant, boycottons impitoyablement leurs produits. Que pas un salarié ne consomme du chocolat Peter-Kohler et ne fume des tabacs Vautier.

C'est là un puissant moyen pour amener à composition tous ces vautours, qui ne s'humanisent que lorsque leurs coffres-forts sont en danger.

ALBERT.

CHEZ NOUS

Modestes revendications. — Voici les revendications de nos camarades faiseuses d'aiguilles de La Chaux-de-Fonds :

Vingt pour cent d'augmentation jusqu'à 80 fr. de salaire mensuel et 10 p. 100 pour les salaires supérieurs à 80 fr.

Suppression du travail aux pièces.

Travail au mois, sans déduction des jours fériés légaux ainsi que de l'heure de fermeture du samedi.

Un salaire de 30 fr. par mois pour jeunes filles de 14 ans, avec augmentation de 5 fr. tous les six mois.

Apprentissage avec contrat obligatoire prévu par la loi.

Une durée d'apprentissage de deux ans avec un salaire de 20 fr. par mois pour la première année, 25 fr. par mois pour les six premiers mois de la seconde année, et 30 fr. par mois pour les derniers six mois.

A la sortie de l'apprentissage, c'est-à-dire après l'examen d'apprentissage obligatoire, le salaire minimum sera de 60 fr. par mois.

On le voit, ces revendications n'ont rien d'exagéré. Il est vrai que le plus grand nombre des ouvrières faiseuses d'aiguilles ont des salaires de famine. Mais c'est précisément le but du syndicat d'améliorer, puis de transformer les conditions économiques du prolétariat.

Procédés patronaux. — Depuis quelques temps un mécontentement général se manifestait parmi les ouvrières de la fabrique d'horlogerie du Seeland, *Wacht et Cie*, à *Madretsch*. Ce mécontentement avait pour cause une baisse continuelle des prix de l'ouvrage. Aussitôt qu'une ouvrière dépassait, à force de travail, un salaire de 3 fr. par jour, la direction en profitait pour faire une diminution. Des plaintes furent faites au Syndicat des ébauches; d'où grande colère de la direction. Une feuille de tarif, ayant été oubliée par mégarde sur un établi, une ouvrière la ramassa et la mit dans un tiroir à papier sans y attacher d'importance. Ce tarif était précisément la preuve qu'une réduction des prix était

AUX MÉDISANTS*

Nos actions sont comme des bouts rimés, que chacun fait rapporter à ce qu'il lui plaît.
Emile DESCHANEL.

...La plupart du temps, c'est de très bonne foi qu'on médit, jugeant d'autrui d'après soi-même.

L'action est une sorte d'énigme, dont les curieux cherchent le mot. Mais cette énigme-là a souvent plusieurs mots, qui tous, à des degrés divers, conviennent ; et ordinairement chacun des curieux n'en cherche ou n'en admet qu'un seul. Les uns rapportent cette action à l'intérêt, les autres au plaisir, les autres à l'instinct, les autres, en très petit nombre, au devoir et au dévouement.

Un exemple éclaircira tout. Le plus banal sera le meilleur. Vous avez sauvé une personne qui allait périr, dans le feu ou dans l'eau, comme vous voudrez, peu importe. — Voilà l'action.

Quel a été le mobile de cette action? On demandera d'abord quelle est cette personne, si c'est un homme ou une femme, et, supposé que ce soit une femme, on demandera si elle est jeune et jolie ; et, supposé qu'elle ne soit ni jolie ni jeune, on demandera si elle est riche ou influente. C'est-à-dire que l'on commencera par supposer à votre action quelque mobile intéressé : intérêt de sentiment, ou de fortune, ou d'ambition. Si cette femme n'est ni jeune, ni jolie, ni riche, ni influente, mais qu'au contraire elle soit vieille et laide, pauvre et délaissée, les suppositions sur le mobile qui a pu déterminer votre action commenceront à être moins défavorables. On pourra toutefois dire encore que vous avez exposé votre vie soit pour obtenir l'admiration publique — intérêt de gloire — soit par amour du danger, pour ce danger même — mobile instinctif, affaire de tempérament et de complexion. — Enfin, si vous passez pour pieux et dévot, on aura la ressource de dire que vous avez fait bon marché de cette vie fugitive et triste d'ici-bas, courant très volontiers la chance de l'échanger contre une vie éternelle de félicité — intérêt d'outre-tombe.

Mais, s'il est avéré que vous n'êtes ni dévot ni pieux, et que vous croyez peu à l'autre vie, que vous êtes d'une complexion calme et froide, d'un naturel prudent, d'un caractère modeste ; que vous avez sauvé une vieille femme ou un vieil homme incognito, la nuit, sans spectateurs ; que, de plus, vous n'êtes pas garçon et seul, mais marié et père de famille ; qu'enfin vous êtes assez mauvais nageur ; ne sera-t-on pas réduit à croire que vous avez agi, de deux choses l'une : ou bien par un mouvement d'humanité — encore le mobile instinctif — ou bien enfin par devoir ? — LA ROCHEFOUCAULD.

* Extrait d'une étude sur les Maximes et réflexions morales de La Rochefoucauld, par Emile Deschanel (Bibliothèque nationale).